







Saisie de la déclaration FIPHFP









Sommaire

- Étape 1 : Authentification E-Services
 - Accès à l'espace personnalisé
 - Liste des services de l'établissement
- Étape 2 : Simulation
 - > Ecran de saisie
 - Synthèse
- Étape 3 : Déclaration
 - Saisie du nombre d'agents en ETP
 - Déclaration des effectifs et du nombre de BOE
 - Déclaration des dépenses et déductibles
 - Déclaration de la répartition des BOE
 - Validation de la synthèse
- Étape 4 : Consultation de vos déclarations
- Étape 5 : Modification d'une déclaration validée





Étape 1 : Authentification E-Services





Etape 1 - Authentification E-Services Accès à l'espace personnalisé

Pour accéder aux services proposés par la Direction des Retraites de la Caisse des Dépôts, je dois disposer d'un identifiant et d'un code confidentiel.







Etape 1 - Authentification E-Services Liste des services de l'établissement







Étape 2 : Simulation





Etape 2 - Simulation Ecran de saisie

Bonjour M Test TEST	Contribution FIPHFP Evaluer votre contribution : assiette d'assujettissement et mise en oeuvre de l'obligation d	(°emploi		
Retour accueil	Evaluation de la contribution SIMULATION			
cdc.retraites Se déconnecter	Assiette d'assujettissement ?			
	Effectif total rémunéré au 1er janvier de l'année écoulée en ETP*	500		
□ Accueil espace personnalisê	Effectif total rémunéré au 1er janvier de l'année écoulée au sens de l'art. L323-4-1 du code du travail (1 agent = 1 unité).*	610		
■ Vos notifications				
□ Accès aux services	Mise en oeuvre de l'obligation d'emploi (?)			
□ Accès aux outils	Effectif total des bénéficiaires de l'obligation d'emploi rémunérés au 1er janvier de l'année écoulée (1 agent = 1 unité)	12		
□ Votre compte	Dépenses ouvrant droit à réduction d'unités manquantes - CONSULTEZ LES REGLES DE COMPTABILISATION (?)			
Documentation				
□ Accès à eVentail	Au cours de l'année écoulée, l'établissement a-t-il réalisé des dépenses au titre du premier alinéa de l'art. L323-8 du Code du Travail ?	2 700,00		
□ Vos fonds gérés	Au cours de l'année écoulée, l'établissement a-t-il affecté des dépenses à des mesures			
□ Nous contacter	adaptées en vue de faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique ?	11 000,00		
■ Gestion du FIPHFP	Au cours de l'année écoulée, l'établissement a-t-il réalisé des dépenses afin d'accueillir ou de	14 000,00		
Evaluer votre contribution	maintenir dans l'emploi des personnes lourdement handicapées dans la fonction publique ?	14 000,00		
Effectuer votre déclaration	Au cours de l'année écoulée, l'établissement a-t-il effectué des dépenses d'aménagement des postes de travail pour maintenir dans leur emploi les agents reconnus inaptes dans les	3 000,00		
Consulter vos déclarations	conditions réglementaires applicables ?			
	Dépenses ouvrant droit à réduction de la contribution - CONSULTEZ LES REGLES DE COMPTABILISATION ②			
	Réduction spéciale au titre de l'art. 98 de la loi n°2005-102 : dépenses de rémunération - missions en rapport avec des élèves ou étudiants handicapés			
Cliquez sur le bouton « Valider » pour	Attention - Ceci est une simulation. Cela ne constitue pas	s votre déclaration.		
évaluer votre contribution FIPHFP en				

fonction des données que vous avez saisi





Etape 2 - Simulation Synthèse

Bonjour M Test TEST Retour accueil cdc.retraites Se déconnecter □ Accueil espace personnalisé ■ Vos notifications Accès aux services □ Accès aux outils □ Votre compte Documentation □ Accès à eVentail Vos fonds gérés Nous contacter ■ Gestion du FIPHFP Evaluer votre contribution Effectuer votre déclaration Consulter vos déclarations

Permet de retourner sur l'écran de saisie en gardant les éléments saisis

	_		
Evaluation de la contribution SIMULATION		ON	
Assiette d'assujettissement			
ffectif total rémunéré déclaré (A)			610
lombre légal de bénéficiaires de			36
A) * 6 % et arrondi au chiffre inférie	ur		
Mise en oeuvre de l'obligatio	n d'emploi		
Effectif total rémunéré déclaré des bénéficiaires de l'obligation d'emploi		12	
Taux d'emploi direct		1,97 %	
Taux d'emploi légal		2,26 %	
Nombre d'unités manquantes avant réduction		24,00	
Dépenses ouvrant droit à réd	uction d'unités manquantes		
	u titre du premier alinéa de l'art. L323-8 du	Code du	2 700,00 €
professionnelle des personnes ha	à des mesures adaptées en vue de faciliter l andicapées dans la fonction publique (M') afin d'accueillir ou de maintenir dans l'emp		11 000,00 € 14 000,00 €
Montant des dépenses d'aména	es (m)	ans leur	
emploi les agents reconnus ina	Permet d'effectuer une	bles (M'")	3 000,00 €
lombre d'unités déductibles (U			1,79
JD = (M+M'+M"+M")/T, avec T =	nouvelle simulation (retour sur	l'un agent à	temps complet (=17 169,12 €).
e nombre d'unités déductibles es	l'écran de saisie sans garder	ires qui devi	raient être effectivement rémunérés.
Nombre d'unité(s) manquante(s	les données saisies)		22,21
Résultats ?			
Montant total de la contribution			104 729,14 €
Contribution (art. 98 loi 2005-102	1 ^{er} alinéa)		104 729,14 €
Réduction particulière (art. 98 loi 2005-102 2 ^{ème} alinéa)		0,00 €	
Contribution estimée		3,200	104 729,14 €

[Autre Calcul]

[Retour]

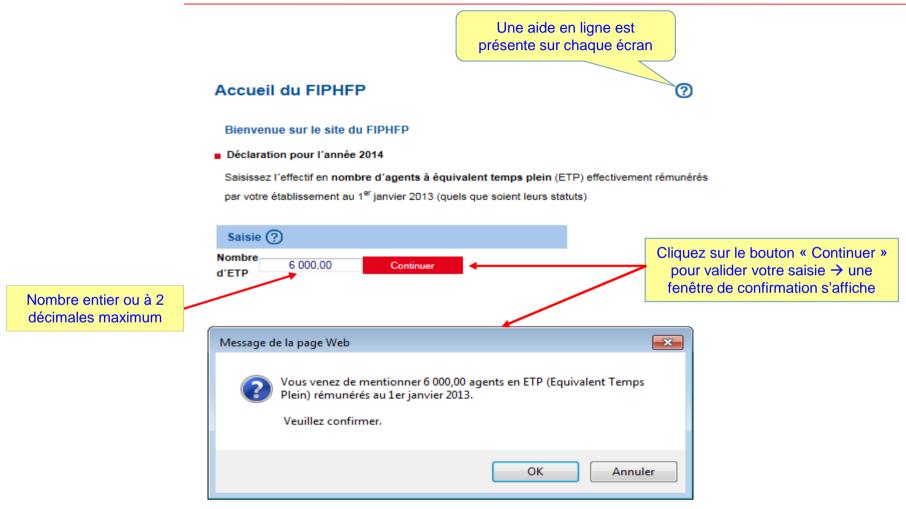








Saisie du nombre d'agents en ETP







Etape 3 – Déclaration Liste des documents

Bonjour M Test TEST

- Retour accueil cdc.retraites
- Se déconnecter
- Accueil espace personnalisé
- vos notifications
- n Accès aux services
- Accès aux outils
- Votre compte
- n Documentation
- n Accès à eVentail
- Vos fonds gérés
- Nous contacter

■ Gestion du FIPHFP

Evaluer votre contribution

Effectuer votre déclaration

Consulter vos déclarations

Documents ou données dont vous aurez besoin pour votre déclaration [imprimer] ?



Les 4 étapes de la déclaration sont les suivantes:

- 1 Déclaration des effectifs et du nombre de BOE
- 2 Déclaration des dépenses et déductibles
- 3 Déclaration de la répartition des BOE
- 4 Validation de la synthèse
- Ce n'est qu'au terme de ces 4 étapes que la déclaration est validée et prise en compte.

Avant de commencer, vous devez disposer des éléments suivants :

■ Effectif total rémunéré au 1^{er} janvier 2013 (à ne pas confondre avec l'effectif en ETP)

Effectif des bénéficiaires de l'obligation d'emplois rémunérés au 1er janvier 2013 (STOCK).

Les types de bénéficiaires sont listés aux articles L5212-13 et L5212-15 de l'annexe 1 de l'ordonnance n° 2007-329 du 12 mars 2007 et L323-5 du code du travail.

Pour chacun des effectifs, il convient d'indiquer le nombre total.

Dépenses 2013 admises en réduction d'unités manquantes

Montant total des dépenses réalisées au titre de contrats de fourniture de sous-traitance ou prestations de service avec des entreprises adaptées, des centres de distribution de travail à domicile ou des centres d'aides par le travail (art. L323-8 alinéa 1)

Montant total (et répartition des montants par type) des dépenses visant à l'insertion professionnelle des personnes handicapées (cf. décret relatif au FIPHFP art 6 II)

Montant total (et répartition des montants par type) et montants individualisés par agent concerné relatifs à l'accueil ou au maintien dans l'emploi de personnes lourdement handicapées (cf. décret relatif au FIPHFP art 6 III)

Montant total et montants individualisés par agent des dépenses d'aménagement des postes de travail pour maintenir dans l'emploi les agents reconnus inaptes à l'exercice de leur fonction dans les conditions règlementaires applicables (cf. décret relatif au FIPHFP art 6 IV)

Dépenses 2013 admises en réduction de contribution

Montant des dépenses consacrées à la rémunération des personnels affectés à des missions d'aide à l'accueil, à l'intégration et à l'accompagnement des élèves ou étudiants handicapés au sein des écoles, des établissements scolaires et des établissements d'enseignement supérieur (art 98 de la loi n° 2005-102 alinéa 2).

Cliquez ici pour effectuer votre déclaration FIPHFP

[Effectuer votre déclaration]





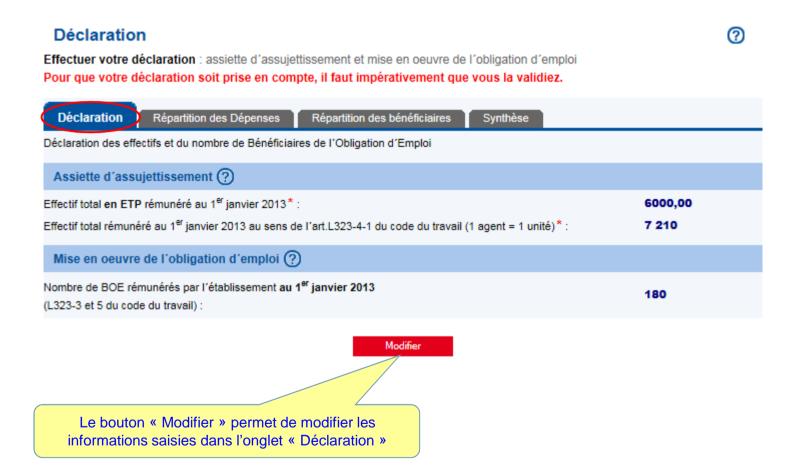
Déclaration des effectifs et du nombre de BOE

L'effectif total en ETP est renseigné automatiquement (récupération du nombre saisi lors de l'étape 3 : « Saisie du nombre d'agents en ETP ») Déclaration (?) Effectuer votre déclaration : assiette d'assujettissement et mise en oeuvre de l'obligation d'emploi Pour que votre déclaration soit prise en compte, il faut impérativement que vous la validiez. Répartition des Dépenses Déclaration Répartition des Bénéficiaires Synthèse Déclaration des effectifs et du nombre de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi Assiette d'assujettissement (?) 6000.00 Effectif total en ETP rémunéré au 1er janvier 2013* : Effectif total rémunéré au 1er janvier 2013 au sens de l'art.L323-4-1 du code du travail (1 agent 7210 = 1 unité)* : Mise en oeuvre de l'obligation d'emploi (?) Nombre de BOE rémunérés par l'établissement au 1er janvier 2013 180 (L323-3 et 5 du code du travail). Enregister Annule Le bouton « Annuler » annule les modifications dans l'enregistrement en cours et restitue l'état de l'affichage de l'enregistrement tel qu'il était avant la saisie Le bouton « Enregistrer » sauvegarde les données saisies





Modification des effectifs et du nombre de BOE





Par défaut la case

cliquez sur le bouton « Modifier ». La case

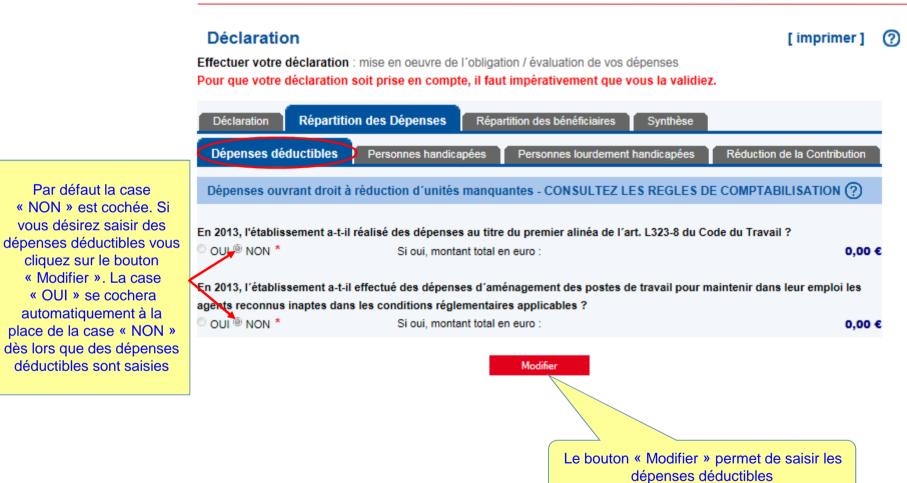
« OUI » se cochera

automatiquement à la



Etape 3 – Déclaration

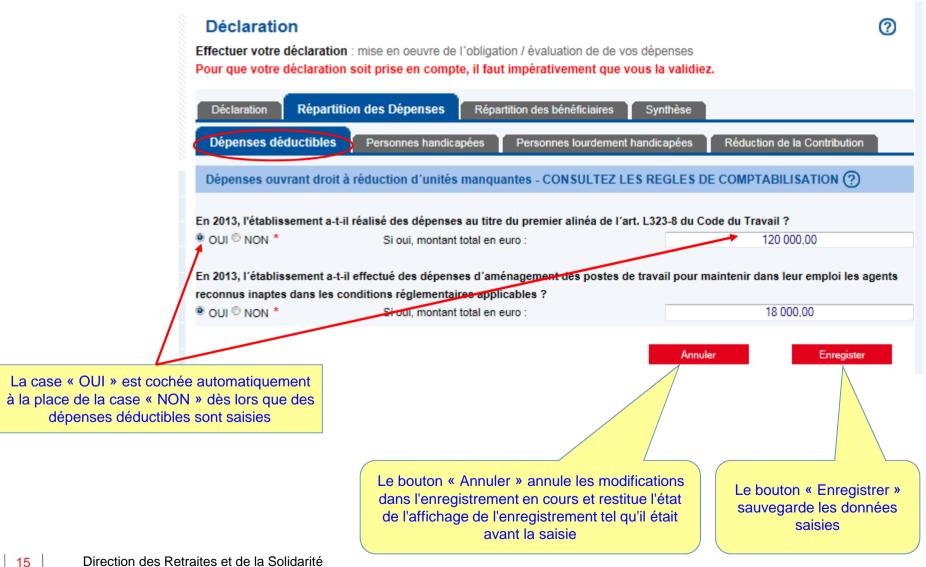
Déclaration des dépenses et déductibles (1)







Déclaration des dépenses et déductibles (2)





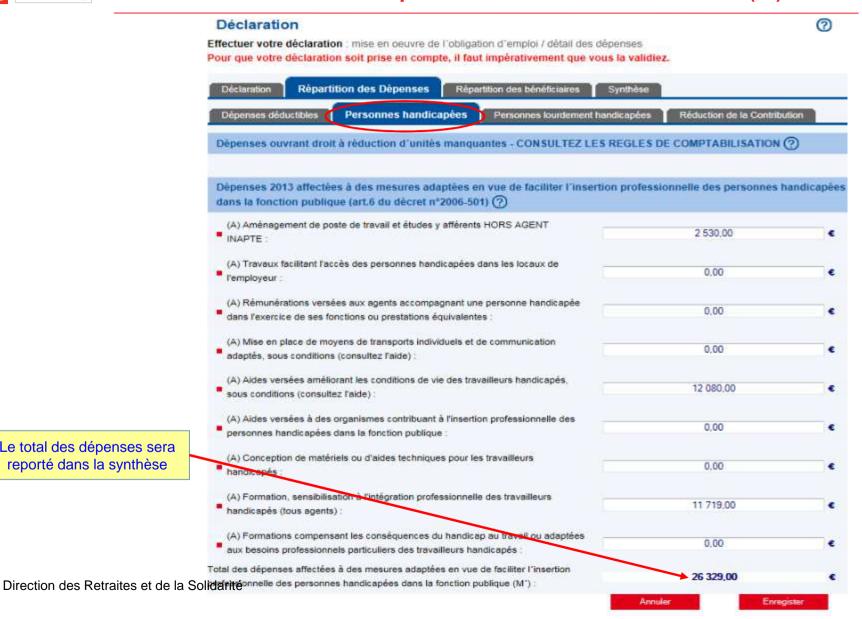


Le total des dépenses sera

reporté dans la synthèse

Etape 3 – Déclaration

Déclaration des dépenses et déductibles (3)







Déclaration des dépenses et déductibles (4)

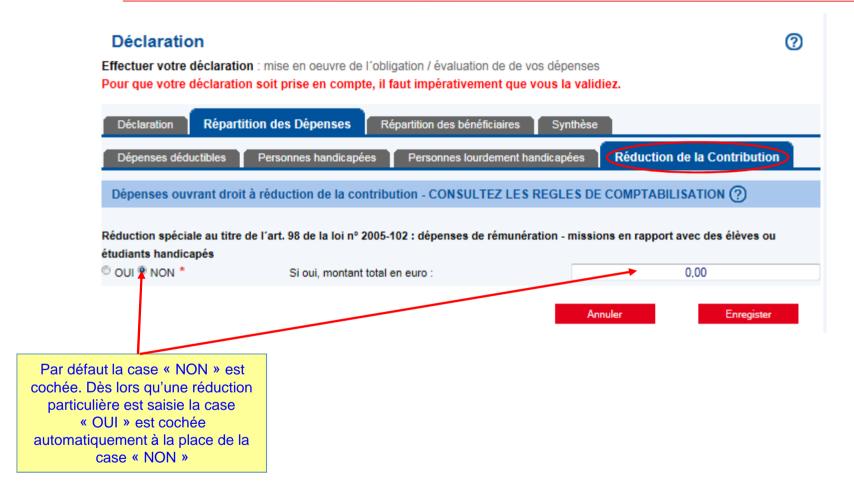


Le total des dépenses sera reporté dans la synthèse





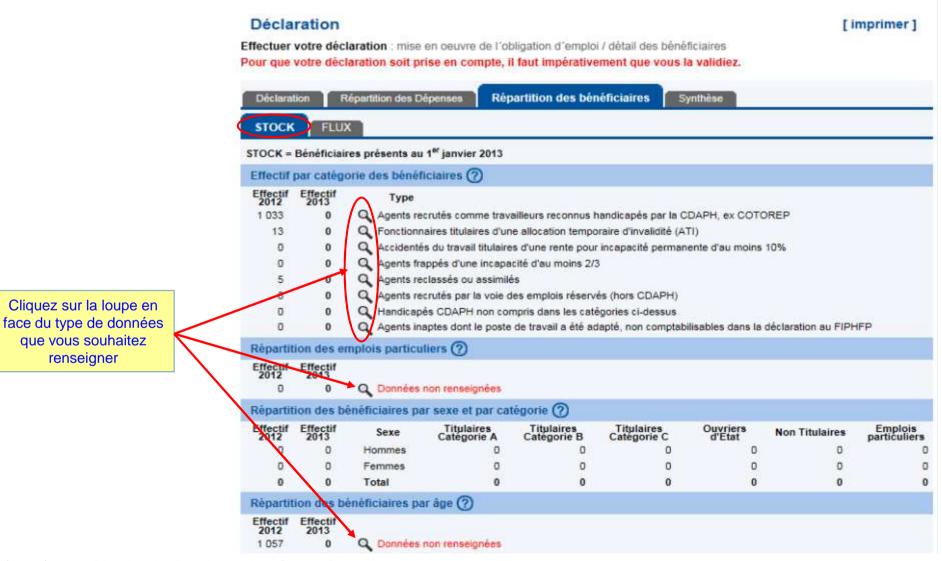
Déclaration des dépenses et déductibles (5)







Déclaration de la répartition des BOE : STOCK (1)







Déclaration de la répartition des BOE : STOCK (2)

STOCK = Bénéficiaires présents au 1er janvier 2013 Fenêtre de saisie « Effectif par Effectif par catégorie des bénéficiaires (2) catégorie des bénéficiaires » (Type Agents recrutés comme travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, ex COTOREP : « Agents recrutés comme Non Titulaires travailleurs reconnus handicapés 1 033 - sur contrat art 27 de la loi 86-33 par la CDAPH, ex COTOREP ») 100 Hommes 80 Femmes - sur la base de l'article 38 de la loi 86-33 0 Hommes par la voie des emplois réservés 0 Hommes Femmes par concours externe de droit commun 0 Hommes Hommes n 0 Femmes Total 100 0 STOCK = Bénéficiaires présents au 1er janvier 2013 Fenêtre de saisie « Répartition des 30 Répartition des emplois particuliers (?) emplois particuliers » CES,CEC, Dont nombre de BOE sur emplois particuliers dans l'établissement Hommes Femmes Nombre d'Agents sur emplois particuliers dans l'établissement Hommes 0 0 * stagiaires accueillis pour des stages pratiques dans le cadre de formations diplomantes ou de convention conclues avec des structures de travail protégé STOCK = Bénéficiaires présents au 1^{er} janvier 2013 Fenêtre de saisie « Répartition des Répartition des bénéficiaires par âge (?) bénéficiaires par âge » Effectif 2013 Effectif 2013 1 057 140 60 Moins de 25 ans De 26 à 40 ans 0 80 De 41 à 55 ans 40 Direction des Retraites et de la Solidarité Plus de 55 ans 20



Récapitulatif des

données de la répartition

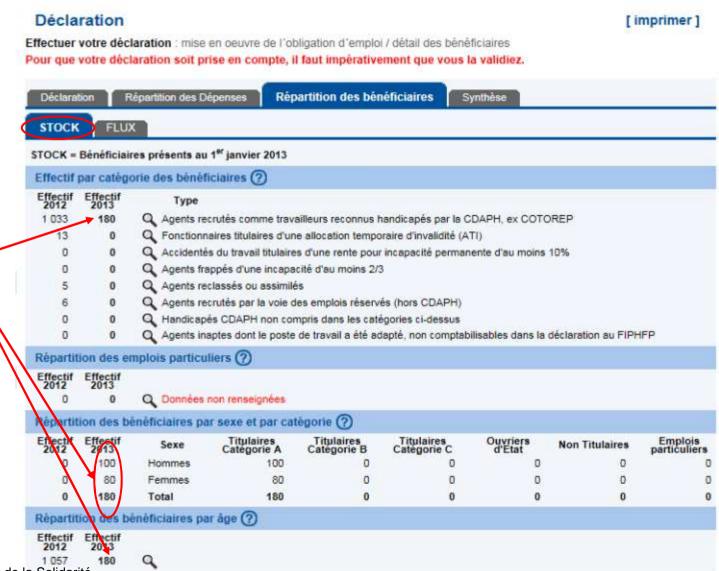
des BOE 'stock' saisies

à l'étape précédente



Etape 3 – Déclaration

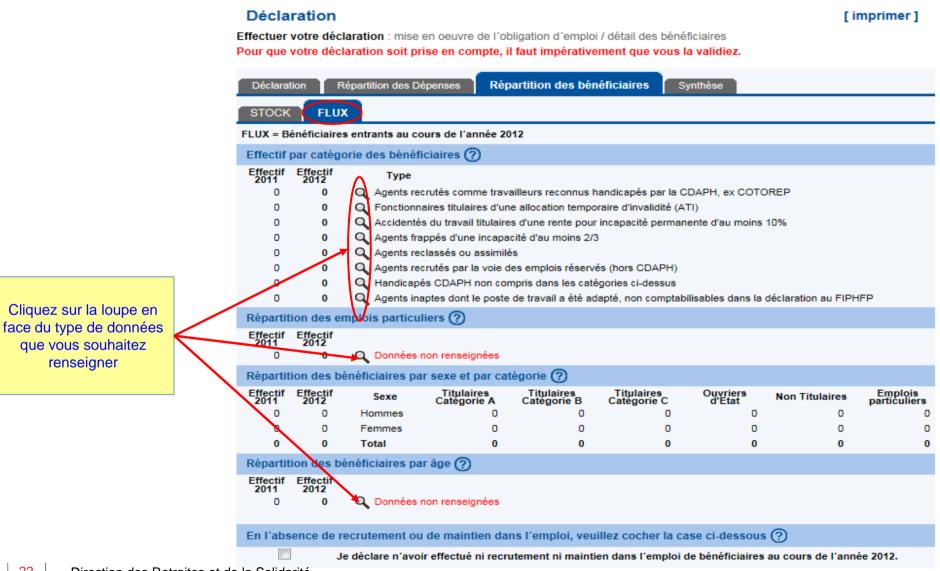
Déclaration de la répartition des BOE : STOCK (3)







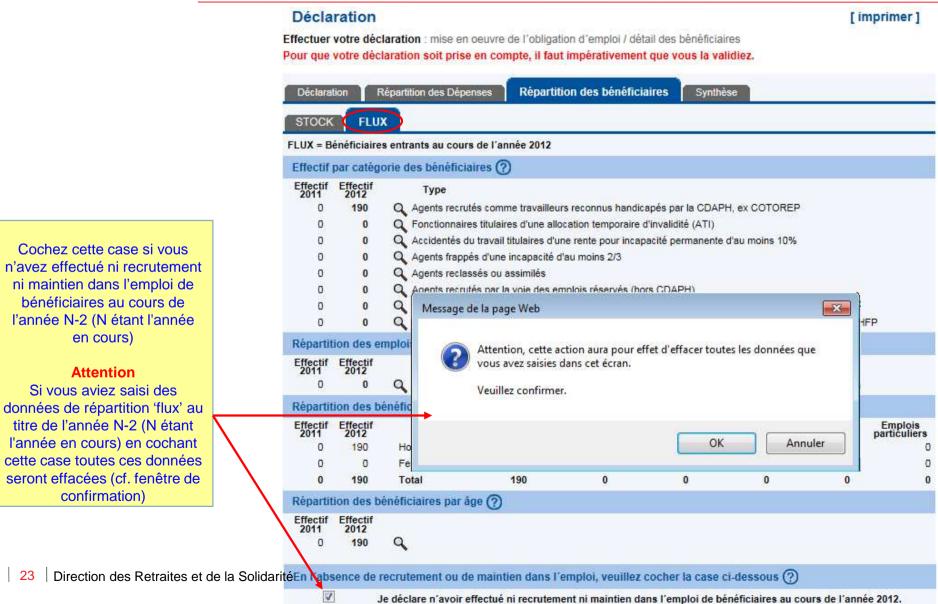
Déclaration de la répartition des BOE : FLUX (1)







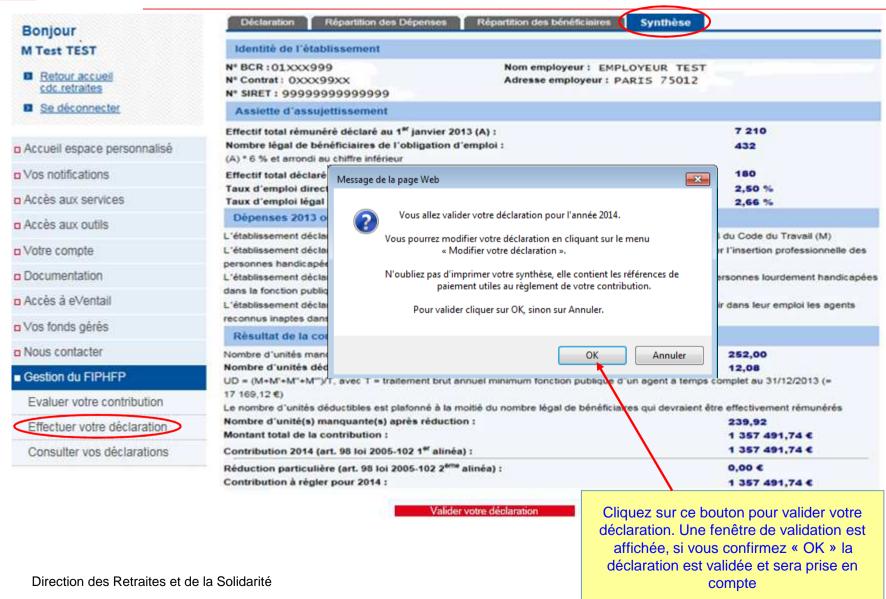
Déclaration de la répartition des BOE : FLUX (2)







Etape 3 – Déclaration Validation de la synthèse (1)







Etape 3 – Déclaration Validation de la synthèse (2)

Bonjour M Test TEST

- Retour accueil cdc.retraites
- Se déconnecter
- Accueil espace personnalisé
- Vos notifications
- n Accès aux services
- n Accès aux outils
- Votre compte
- Documentation
- n Accès à eVentail
- Vos fonds gérés
- Nous contacter

■ Gestion du FIPHFP

Evaluer votre contribution

Consulter vos déclarations

Modifier votre déclaration

Le menu « Modifier votre déclaration » s'affiche suite à la validation de votre déclaration. Il vous permettra de modifier une déclaration validée.

Répartition des Dépenses Répartition des bénéficiaires

Synthèse

Identité de l'établissement

Nº BCR:01XXX999 Nom employeur: EMPLOYEUR TEST Nº Contrat: 0xxx99xx Adresse employeur: PARIS 75012 Nº SIRET: 99999999999999

Assiette d'assujettissement

Effectif total rémunéré déclaré au 1er janvier 2013 (A) : 7 210 Nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi : 432

(A) * 6 % et arrondi au chiffre inférieur

180 Effectif total déclaré des bénéficiaires de l'obligation d'emploi rémunérés au 1^{er} janvier 2013 : Taux d'emploi direct : 2,50 % Taux d'emploi légal : 2,66 %

Dépenses 2013 ouvrant droit à réduction d'unités manquantes

L'établissement déclare 120 000,00 € de dépenses réalisées au titre du premier alinéa de l'art. L323-8 du Code du Travail (M)

L'établissement déclare 26 329,00 € de dépenses affectées à des mesures adaptées en vue de faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique (M')

L'établissement déclare 43 000,00 € de dépenses afin d'accueillir ou de maintenir dans l'emploi des personnes lourdement handicapées dans la fonction publique (M")

L'établissement déclare 18 000,00 € de dépenses d'aménagement des postes de travail pour maintenir dans leur emploi les agents reconnus inaptes dans les conditions réglementaires applicables (M"")

Résultat de la contribution (?)

Nombre d'unités manquantes avant réduction :

Nombre d'unités déductibles (UD) :

252,00 12,08

UD = (M+M*+M**)/T, avec T = traitement brut annuel mínimum fonction publique d'un agent à temps complet au 31/12/2013 (= 17 169,12 €)

Le nombre d'unités déductibles est plafonné à la moitié du nombre légal de bénéficiaires qui devraient être effectivement rémunérés

Nombre d'unité(s) manquante(s) après réduction :

239.92

Montant total de la contribution :

1 357 491,74 €

Contribution 2014 (art. 98 loi 2005-102 1er alinéa) :

1 357 491,74 €

Réduction particulière (art. 98 loi 2005-102 2ème alinéa) :

1 357 491,74 €

Contribution à régler pour 2014 :

0.00 €

Justificatif de paiement à compléter et à envoyer à votre agent comptable

EMPLOYEUR TEST 9999999999999

Contribution à verser par virement sur le compte :

BIC: CDCGFRPPXXX IBAN: FR70 4003 1000 0100 0032 3007 U17

Référence à porter dans le libellé du virement sans aucune autre indication : 88W01BJY793DCU201412

Montant du versement :1 357 491,74 €



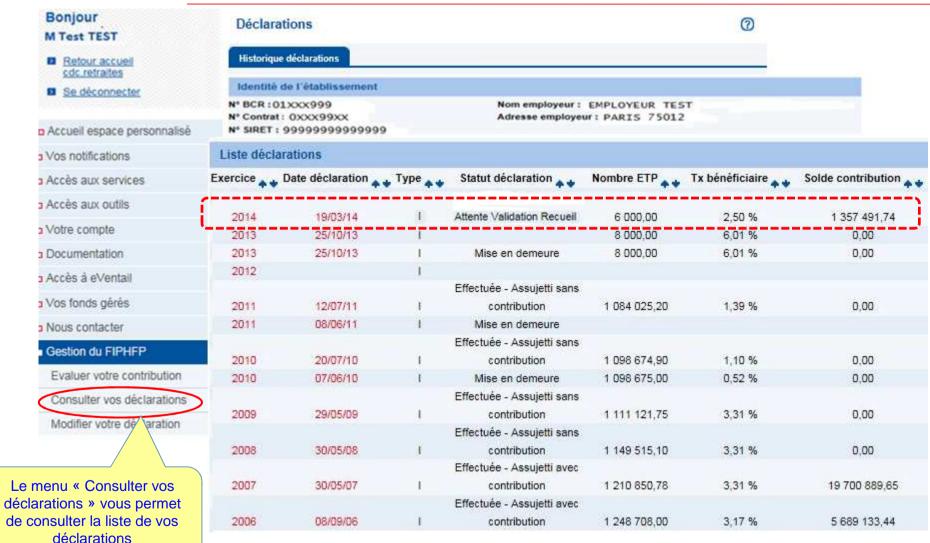


Étape 4 : Consultation de vos déclarations





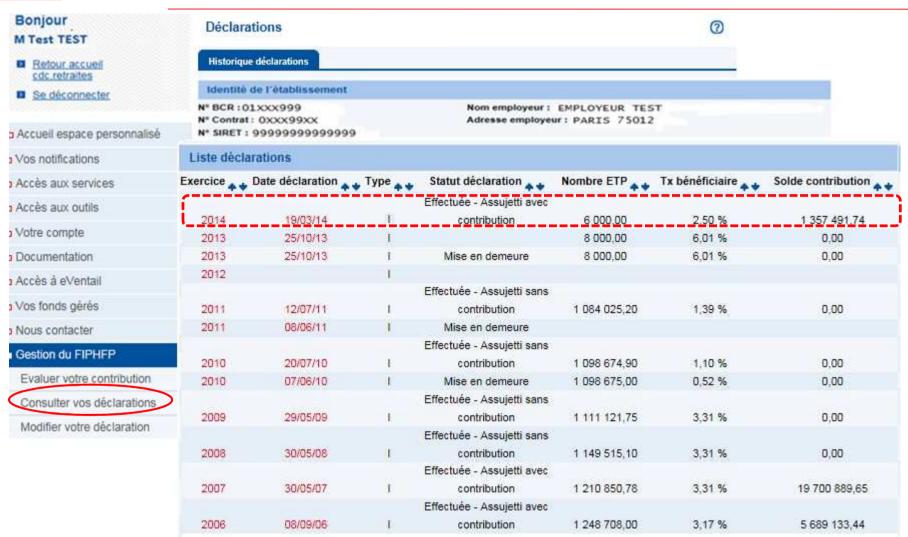
Etape 4 – Consultation de vos déclarations Etat de la déclaration avant validation







Etape 4 – Consultation de vos déclarations Etat de la déclaration après validation







Étape 5 : Modification d'une déclaration validée





Etape 5 – Modification d'une déclaration validée







Etape 5 – Modification d'une déclaration validée Etat d'une déclaration en cours de modification







Etape 5 – Modification d'une déclaration validée Modification des effectifs et du nombre de BOE







Etape 5 – Modification d'une déclaration validée Etat d'une déclaration après validation des modifications

